

## **ARTICLE 1. Généralités**

### **1.1. Définitions**

On entend par championnat de Normandie individuel une compétition attribuant des titres de champion de Normandie individuellement à des joueurs (vainqueurs dans les disciplines de simples) et à des paires de joueurs (vainqueurs dans les disciplines de doubles).

- Le Championnat de Normandie Jeunes Individuel qui est une compétition attribuant les titres de "Champion de Normandie" individuels :
  - Championnat de Normandie Juniors
  - Championnat de Normandie Cadets
  - Championnat de Normandie Minimes
  - Championnat de Normandie Benjamins
  - Championnat de Normandie Poussins
- Les autres compétitions Ligue de Normandie Jeunes individuelles, qui ne peuvent en aucun cas être appelées Championnats de Normandie, et dont les titres ne sont pas des titres de Champion de Normandie : Trophée Régional Jeunes.

### **1.2. Organisation**

L'organisation du championnat de Normandie est déléguée à un Comité qui peut le déléguer à un club ou un groupement de clubs, ci-après désigné comme « organisateur ».

L'attribution de l'organisation s'effectue selon les modalités en vigueur pour les compétitions de Ligue.

## **ARTICLE 2. Participation aux Championnats de Normandie**

La participation aux Normandie individuels est limitée dans les conditions décrites ci-après.

### **2.1. Nationalité**

Les critères de participation concernant la nationalité sont définis dans le règlement du statut des étrangers, chapitre 2.2 du guide du badminton, article 3.

### **2.2. Licences**

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition régionale les joueurs régulièrement licenciés à la Fédération dans un club affilié à la Ligue de Normandie, pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour les compétitions visées.

### **2.3. Critères d'admission**

Sous réserve des conditions ci-dessus, peuvent être admis aux différentes compétitions les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Champions Départementaux Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins, Poussins dans les différents tableaux (ou le Vice-Champion si le Champion se désiste).
- Les Invités ETR retenus par la Commission Jeunes de la Ligue et l'ETR.
- Les paires de Comités différents si leur CCPH leur permettent d'être sélectionnés

### **2.4. Catégorie d'âge**

Les joueurs Benjamin, Minime, Cadet peuvent participer au championnat dans leur catégorie d'âge ou dans une catégorie d'âge supérieure à condition que les critères de qualification le leur permettent. **Dans ce cas, le joueur devra s'inscrire dans la même catégorie pour toutes les disciplines.**

Les joueurs de catégorie Poussin sont autorisés à s'inscrire en catégorie Benjamin.

Les joueurs de catégorie Minibad sont autorisés à s'inscrire en catégorie Poussin.

## **ARTICLE 3. Modalités d'engagement aux championnats de Normandie**

### **3.1. Contenu des engagements**

Les engagements sont à effectuer **par les clubs** pour les compétitions suivantes :

- Championnat de Normandie Juniors
- Championnat de Normandie Cadets
- Championnat de Normandie Minimes
- Championnat de Normandie Benjamins
- Championnat de Normandie Poussins

Les engagements sont constitués par la fiche d'inscription qui vous sera envoyée

### **3.2. Droits d'engagement**

L'inscription aux Championnats de Normandie est soumise au versement de droits d'engagement pour chacune des disciplines auxquelles le joueur participe. Ces droits sont à verser par le Club concerné au moyen d'un chèque libellé à l'ordre de Ligue de Normandie de Badminton ou par virement bancaire.

Le montant des droits d'engagement est précisé en annexe 2 pour chaque compétition et chaque discipline.

Les droits d'inscription ne sont pas facturés en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne seront pas facturés pour une raison de force majeure (blessure, maladie, raison personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée **dans un délai de 3 jours après la compétition** (certificat médical, attestation scolaire ou professionnelle...) par la Ligue de Normandie (cf. article 4.3.3. du Règlement Général des Compétitions de la Fédération).

### **3.3. Délais**

Les engagements doivent parvenir par courrier dans les délais requis aux responsables de la Commission Compétitions (Secrétariat de la ligue, responsable de la Commission Jeunes et de l'ETR).

Ces délais sont établis pour chaque compétition à partir du calendrier-type défini en annexe 2, relatif à l'envoi des inscriptions et à l'établissement des tableaux.

## **ARTICLE 4. Déroulement des Championnats de Normandie**

### **4.1. Structure des compétitions**

Les annexes 1 et 2 précisent pour chaque compétition la structure de la compétition à disputer dans chaque discipline :

- nombre de joueurs admis dans les tableaux;
- mode de compétition (élimination directe intégrale ou poules préalables à l'élimination directe);
- nombre de têtes de série;

### **4.2. Arbitrage**

Le déroulement de la compétition est placé sous le contrôle d'un Juge-Arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage.

La validité des inscriptions ayant été vérifiée par le secrétariat de la Ligue de Normandie lors de leur réception, le juge-arbitre n'aura à vérifier que l'identité des joueurs présents.

Les arbitres seront désignés par Ligue de Normandie sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage, notamment en ce qui concerne l'affectation des arbitres.



**Championnat de Normandie Jeunes**  
**Règlement 2017-2018**

**Edition du :**  
19/06/2017  
**Mise en application au :**  
01/09/2017

**ARTICLE 5. Qualification au Championnat de France Jeunes Individuel**

Tous les champions (Benjamins – Minimes – Cadets – Juniors) en Simples, Doubles et Mixte seront qualifiés au Championnat de France et s'engagent à y participer.

**ARTICLE 6. Modalités d'application**

La présente circulaire est applicable à compter du 1er septembre 2017. Les Commissions Régionales des Compétitions Jeunes et de l'Arbitrage sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de veiller à leur bonne application.

**ARTICLE 7. Liste des annexes**

- Annexe 1 : Sélection des joueurs aux Championnats de Normandie Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins.
- Annexe 2 : Modalités des compétitions - Montants des engagements – Calendrier des inscriptions et des tirages

## **Annexe 1 : SELECTION DES JOUEURS AUX CHAMPIONNATS DE NORMANDIE JUNIORS, CADETS, MINIMES, BENJAMINS ET POUSSINS**

### **ARTICLE 1. Inscription Championnat de Normandie Jeunes**

#### **1.1 Les clubs inscriront directement tous leurs joueurs au Championnat de Normandie Jeunes sur le même formulaire d'inscription**

#### **1.2 Les joueurs (ou paires) sélectionnés pour cette compétition se feront de la manière suivante et par ordre :**

- le champion (ou la paire) de chaque championnat départemental
- le finaliste si le champion se désiste dans sa catégorie
- un joueur de chaque Comité ayant participé à la phase départementale sera retenu si Champion et Vice-Champion se désistent (le meilleur au CCPH)
- les 2 sélectionnés ETR
- le reste des joueurs et paires sera retenu au CPPH à J-21 de la date du Championnat.

**La ligue se réserve le droit d'inscrire plus de joueurs dans un tableau en fonction du nombre d'inscrits dans les autres tableaux**

#### **1.3 Les Comités transmettront le palmarès de leur Championnat à la Ligue de Normandie**

#### **1.4 Tout joueur ayant participé à la phase départementale peut jouer avec un autre partenaire en DH – DD – Mx (du même club, d'un autre club, d'un autre comité) s'il en a auparavant avisé son partenaire de la phase départementale**

#### **1.5 Les inscriptions de deux clubs différents doivent être faites sur les fiches d'inscriptions des 2 clubs, sinon elles ne seraient pas retenues.**

### **ARTICLE 2. Diffusion des listes**

Les listes des joueurs SÉLECTIONNÉS et REMPLAÇANTS seront communiquées aux clubs ayant inscrit des joueurs par le moyen le plus approprié au plus tard 12 jours avant le Championnat de Normandie Jeunes.

Elles figureront également sur le site Internet de la Ligue (<http://normandie-badminton.fr/>).

### **ARTICLE 3. Remplacements**

#### **SIMPLE**

En cas de forfait:


- si le joueur est Champion de son Comité, ce sera le finaliste du même Comité s'il n'est pas déjà retenu, sinon le remplaçant au meilleur CPPH.
- si le joueur est un qualifié par l'ETR, sera désigné le remplaçant au meilleur CPPH.

#### **DOUBLE**

Le double est complètement forfait : ce double est champion de son Comité Départemental, Premièrement : sera désigné le double finaliste du même Comité s'il n'est pas déjà retenu, sinon le remplaçant au meilleur CPPH.

Deuxièmement : le double au meilleur CPPH des cinq comités

**Un seul des membres du double est forfait,**

	<b>Championnat de Normandie Jeunes</b>  <b>Règlement 2017-2018</b>	<b>Edition du :</b> 19/06/2017 <b>Mise en application au :</b> 01/09/2017
----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

**Dans tous les cas, le joueur restant a le choix du partenaire, à condition que la valeur de la nouvelle paire formée ne soit pas supérieure à celle de la dernière tête de série.**

#### **ARTICLE 4. Calendrier**

2 journées :

\*Samedi: convocation possible dès 9 heures en fonction du nombre d'inscrits.

Aucun match ne pourra être lancé après 21h30.

\*Dimanche: convocation à 8 heures

#### **ARTICLE 5. Récompenses**

Les lauréats seront récompensés à l'issue de la compétition. La Ligue de Normandie se réserve le droit de modifier la dotation en fonction du nombre d'inscrits.

Récompenses : Elles seront fournies par la Ligue de Normandie de Badminton, elles seront remises à l'issue des finales.

#### **ARTICLE 6. Forfait**

Tout forfait doit être justifié conformément au Règlement Général des Compétitions.

#### **ARTICLE 7. Sanctions**

– Forfait volontaire : suspension de 2 mois ;

– Forfait volontaire avec récidive : suspension de 6 mois ;

– Participation en étant suspendu : suspension de 6 mois.

La liste comportant les joueurs sanctionnés sera disponible librement par voie télématique.

**Annexe 2 : Modalités des compétitions - Montants des engagements – Calendrier des inscriptions et des tirages**

**ARTICLE 1. Nombre de participant(e)s**

	Nombre de participant(e)s par discipline				
	SH	SD	DH	DD	Mx
	(joueurs)	(joueuses)	(paires)	(paires)	(paires)
Championnat de Normandie Juniors	12	12	12	12	12
Championnat de Normandie Cadets	12	12	12	12	12
Championnat de Normandie Minimes	12	12	12	12	12
Championnat de Normandie Benjamins	12	12	12	12	12
Championnat de Normandie Poussins	12	12	12	12	12

**ARTICLE 2. Mode de compétition**

Tous les Championnats de Normandie Jeunes Individuels se disputent de la manière suivante :

Tous les tableaux de Simples, 2 sortants par poule de 3 (si possible).

Pour les tableaux de Doubles et Mixte, 1 sortant par poule de 3, 2 si l'échéancier le permet.

La compétition commencera le samedi par les tableaux de doubles, puis de Mixte avec convocation possible dès 9 heures.

Les Finales de Doubles Hommes et Dames se joueront le samedi

Aucun match ne pourra être lancé après 21h30

La compétition reprendra le dimanche à 8h30 (convocation à 8h) avec les tableaux de simples et les derniers matchs de Mixte éventuellement.

**ARTICLE 3. Têtes de série**

La désignation des têtes de série sera conforme au Règlement Général des Compétitions :

8 inscrit(e)s 2 têtes de série,

12 inscrit(e)s 2 têtes de série.

**ARTICLE 4. Montants par joueur et par discipline**

1 Tableau : 6 €

2 Tableaux : 11 €

3 Tableaux : 15 €

Championnat de Normandie

Et ce, peu importe les catégories (Juniors, Cadet, Minimes, Benjamins et Poussins)



**Championnat de Normandie Jeunes**  
**Règlement 2017-2018**

**Edition du :**  
19/06/2017  
**Mise en application au :**  
01/09/2017

**ARTICLE 5. Calendrier type concernant les inscriptions et confection des tableaux des championnats individuels de Normandie**

J-18 de la phase régionale	Dernier délai de réception des inscriptions des joueurs
J-12 de la phase régionale	Envoi de la liste des joueurs retenue aux CLUBS
J-10 de la phase régionale	Confection des tableaux
J-8 de la phase régionale	Envoi du dossier aux organisateurs
J de la phase régionale	Déroulement de la compétition
J + 1 de la phase régionale	Déroulement de la compétition

\*ce délai peut être allongé en fonction des particularités du calendrier chaque année (fêtes diverses, proximité de plusieurs compétitions, etc.)